[Text]

[Translation]

• 1645

If the government were to consider changing its basis of accounting throughout the year-and I am not suggesting it should, but it is an issue that is worth looking at, I thinkthen that could certainly directly affect the timing of the summary statements and in fact the rest of the public accounts. But that should be studied—the basis of accounting. So too is having the summary statements only available once the public accounts in total are prepared. Other jurisdictions in Canada—the provinces, for example—do it a slightly different way. Some of them prepare the summary numbers, have them audited and publish that first, and then the public accounts with the detail follow. Both are important. It is a question of timing. Just in that simple case of the timing of the tabling of public accounts, there are related issues that really should be looked at in the totality of accountability of the government to Parliament.

Mr. Kilgour: One could be a cynic, though, to suggest that when you say that something needs further study that this is in code language. Most people would say let's not pass this bill. Would you agree with me on that?

Mr. Thompson: I am not saying that. That is not up to me and our office to say at all, Mr. Kilgour. What I am saying is that we have called for a study of how summary financial information should be presented, what the information about the summary numbers should look like to make it understandable. We have a study under way to look at that. There was a study done last year of departmental-level reporting, for example. It focused primarily on the part IIIs. That study has been on the street for six months or so, and the government is considering it. I think there is a lot on the table. This bill points this committee and the government at specific issues of information that should be looked at with some seriousness. That is what I am saying.

Mr. Kilgour: As someone who is responsible for value for money, do you have any comment on the quote that was given earlier from former Senator Forsey, which had to do with the 1988-89 special warrants: "Never before has there been a recourse to Governor General's special warrants; I think it is wholly improper."?

Mr. Thompson: Well, I really do not, and I will explain why. In terms of the warrants part of this bill, our audit office concern is whether or not there has been compliance with authority granted by Parliament, not the way in which authority was granted. I think that in terms of the warrants I am really out of my turf on this, Mr. Kilgour. I am sorry.

Mr. Kilgour: Good answer.

Si le gouvernement envisageait de changer la méthode de comptabilité qu'il emploie tout au long de l'année-et je ne dis pas qu'il doit le faire, mais c'est certainement une question qu'il vaut la peine d'étudier, à mon avis-cela influencerait certainement le choix du moment où les états financiers seraient déposés et, en fait, le reste des comptes publics. Mais il faut étudier cette question-la méthode de comptabilité. Il faut aussi se demander s'il convient de rendre publics les états financiers récapitulatifs seulement une fois que tous les comptes publics sont préparés. D'autres gouvernements au Canada-les provinces, par exemple-procèdent d'une manière légèrement différente. Certains préparent les états récapitulatifs, les font vérifier et les rendent publics en premier, puis les comptes publics avec tous les détails suivent. Les deux sont importants. Il s'agit de choisir son moment. Rien que pour la simple question du moment où l'on choisit de déposer les comptes publics, il y a des problèmes connexes qui méritent d'être étudiés dans le contexte global de la reddition des comptes du gouvernement au Parlement.

M. Kilgour: Mais on pourrait être cynique et dire que vous vous exprimez en langage codé lorsque vous dites qu'une question mérite plus ample étude. La plupart des gens diraient simplement qu'il ne faut pas adopter ce projet de loi. Êtes-vous d'accord avec moi là-dessus?

M. Thompson: Je ne dis pas cela. Il ne m'appartient pas à moi ou à mon bureau de dire cela, monsieur Kilgour. Ce que je dis, c'est que nous avons demandé la tenue d'une étude sur la présentation des renseignements financiers récapitulatifs, sur la façon dont l'on pourrait rendre ces renseignements plus compréhensibles. Nous procédons en ce moment à une étude pour examiner cela. Par exemple, nous avons étudié l'an dernier les rapports ministériels. Cette étude portait essentiellement sur la Partie III du budget. Cette étude a été terminée il y a environ six mois, et le gouvernement en examine la teneur. Je crois qu'il y a beaucoup de choses à faire. Ce projet de loi attire l'attention du comité et du gouvernement sur des questions précises touchant les renseignements financiers que nous devons examiner avec un certain sérieux. C'est tout ce que je dis.

M. Kilgour: En tant que personne chargée d'examiner l'optimisation des ressources, avez-vous des observations à faire sur les propos du sénateur Forsey qu'on a cités plus tôt, et qui portaient sur les mandats spéciaux de 1988-1989: «On n'a jamais eu recours aux mandats spéciaux du gouverneur général; je crois que ce serait tout à fait inapproprié.»?

M. Thompson: Eh bien, je n'ai vraiment rien à dire à ce sujet et je vais vous dire pourquoi. Pour ce qui est de la partie de ce projet de loi sur les mandats, notre bureau de vérification a pour fonction d'examiner si l'on s'est conformé à l'autorité accordée par le Parlement, et nous ne nous intéressons pas à la manière dont cette autorité est accordée. Pour ce qui est de l'origine des mandats, je ne crois pas pouvoir me prononcer, monsieur Kilgour. Je suis désolé.

M. Kilgour: Bonne réponse.